



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : Neurologie

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Service de Neurologie et UNV

Pôle de rattachement : Pole des Médecines à Forte Consultation

Chef de service : **Dr Canan OZSANCAK**

Composition de l'équipe médicale : 7 PH, 3 assistants

Nombre de lits : 38 lits d'hospitalisation complète : 6 lits de soins intensifs neurovasculaires, 12 lits dédiés à la pathologie vasculaire post SI, 20 lits de neurologie générale

Nombre de places : HDJ polaire

Plateau technique : Laboratoires EEG, EMG, PEM, Oculomotricité (EyeTrack)

Autres :

4. Présentation du service du CHU de Tours (chef de service Dr Biberon)

Unité de neurologie vasculaire (responsable Dr Gaudron) : 8 lits de SI et 22 lits d'hospitalisation complète post-SI : prise en charge des AVC à la phase aiguë (thrombolyse, thrombectomie)

Unité d'hospitalisation complète de neurologie générale (responsable : Dr Belin) 20 lits pour prise en charge principalement de SEP, épilepsie, Parkinson, troubles neurologiques aigus autres que vasculaires

Unité d'hospitalisation de jour et de semaine : bilan de troubles neurologiques, prise en charge de pathologie dégénératives du motoneurone, cure d'immunothérapie pour les pathologies inflammatoires du SNC et du SNP

Unité de neurophysiologie : EEG, ENMG, PE, monitoring vidéo EEG et de réanimation, PSG
Nom du service : Neurologie et neurophysiologie clinique
Pôle de rattachement : tête et cou Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr BIBERON Julien j.biberon@chu-tours.fr 0247478645 Composition de l'équipe médicale : 1 PUPH, 10.7 ETP PH, 1 CCA, 1 AS Nombre de lits : 64 (dont 9 HS et 5 HJ) Plateau technique : EEG, ENMG, PE, monitoring vidéo EEG et de réanimation, PSG
5. Missions confiées
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge d'un secteur d'hospitalisation complète de 10 lits en neurologie générale sous la supervision du chef de service • Réalisation d'EMG • Consultations neurologiques diverses sur des pathologies prévalentes (migraine, AVC, troubles de marche....)
6. Les compétences à développer
<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage de l'EMG • Développement des compétences cliniques de diagnostic et de prise en charge
7. L'organisation de la permanence des soins
- <u>Dans l'établissement d'accueil</u> : Participation à l'astreinte opérationnelle de neurologie
8. Les compétences à développer
<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage de l'EMG • Développement des compétences cliniques de diagnostic et de prise en charge
9. L'organisation de la permanence des soins
- <u>Dans l'établissement d'accueil</u> : Participation à l'astreinte opérationnelle de neurologie
- <u>Au CHU de Tours</u> : participation à la garde de neurologie vasculaire
10. Les valences (enseignement/ recherche)
Participation aux enseignements internes du service (techniciens, IDE, internes, seniors) Participation éventuelle aux protocoles de recherche clinique en cours
11. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
- Plateau technique d'explorations fonctionnelles de neurologie (EEG, EMG)
12. Logement par l'établissement d'accueil
Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
13. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Possibilité de recrutement au CHR, notamment dans le déploiement de sa mission territoriale en général et la structuration de la filière neurologie du GHT 45 en particulier ainsi que le développement de l'activité de recherche clinique et translationnelle en neurologie
14. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera le CHU de Tours. <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
15. Prise en charge des frais de déplacement
Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).

16. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé

- Bonne collaboration clinique entre les deux établissements y compris dans les filières d'urgences (AVC)
- Réflexion commune sur la mise en place d'un réseau territorial
- Plusieurs neurologues du service sont originaires du CHU de Tours favorisant une collaboration rapprochée entre nos deux établissements
- Nous avons déjà dans la vague 2018-2020 un assistant temps partagé 50/50